



Thématiques

THP - Pratiques expérimentales du projet contemporain

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	T9
Semestre	9	Heures TD	84	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	6	Coefficient	6	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Delalex, M. Vallier, Mme Rupeka

Autres enseignants : M. Gilsoul, M. Hubert, M. Patterson, M. Stanishev, M. Vasileiou, Mme Daro, Mme Planchez

Objectifs pédagogiques

Dans l'esprit des enseignants de THP, le Projet de Fin d'Études (PFE) n'est pas la reproduction de la réalité, même si celle-ci fournit les enjeux d'intervention et les raisons du débat qui sous-tend tout projet. Le PFE est un espace de questionnement de cette réalité, un lieu du borderline intellectuel pour faire en sorte que les futurs diplômés abordent la profession en tant qu'acteurs critiques et en tant qu'auteurs. Bien sûr, le PFE seul ne peut assurer ce positionnement : c'est en amont que se préparent les positions. Mais c'est certainement là qu'elle s'affiche pleinement, montrant combien une école d'architecture se doit d'être un laboratoire ouvert sur le monde dans lequel on apprend autant à faire (l'apprentissage des fondements et techniques des métiers de l'architecture) qu'à défaire (« l'incitation à ne pas accepter les choses comme reçues, comme fatales », pour reprendre l'expression de l'écrivain argentin Julio Cortazar à propos de l'objectif qu'il fixait à ses propres textes), et pour envisager les possibles de notre environnement habité.

Contenu

Le département THP estime que le travail de fin d'études est un moment clef du parcours des étudiants qui s'engagent à construire un sujet et une démarche cohérents répondant à des enjeux de responsabilité et d'autonomie. Au cours du semestre 9, pendant lequel se définissent sujet et thème du diplôme à venir, et lors du semestre 10, pendant lequel se développe la proposition projectuelle qui sera soutenue devant le jury, les enseignants du département THP encadrent les étudiants en répondant à leurs préoccupations : par des présentations de l'état du travail et des critiques collectives, par le recours à des outils d'exploration du projet diversifiés permettant des aller-retours entre hypothèses et propositions, par l'incitation à explorer d'autres disciplines comme la littérature, le cinéma, la géographie, l'histoire ou les disciplines scientifiques. Ces explorations sont synthétisées par l'écriture du mémoire de recherche (R10) qui permet à l'étudiant de mettre en amont des mots sur sa réflexion projectuelle.

Mode d'évaluation

Par un jury formé d'enseignants du département THP (+ d'éventuels invités), sur la base d'un projet dont la qualité de démarche et le degré de finalisation permettent d'envisager la soutenance en PFE.

. jury intermédiaire: coeff. 30%

. jury final: coeff. 70%

Bibliographie

Fournie en cours d'année, selon les sujets / thèmes de travail des étudiants

Disciplines

- **Théorie et pratique du projet architectural**
- **Théorie et pratique du projet urbain**
- **Représentation de l'architecture**